

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

JH/OL

OBJET

Dispositif Aquapass :
partenariat tarifaire pour
l'accès à la Piscine des
Rougeaux des habitants
des communes de Balloy,
Barbey, Cannes-Ecluse,
Châtenay-sur-Seine,
Courcelles-en-Bassée,
Esmans, La Brosse
Montceaux, La Grande
Paroisse, Laval-en-Brie,
La Tombe, Montmachoux,
Misy-sur-Yonne, Noisy-
Rudignon, Saint-Germain-
Laval, Salins, Valence-en-
Brie, Varennes-sur-Seine,
Villeneuve la Guyard

DATE

D'AFFICHAGE

24 juin 2026

NOMBRE DE CONSEILLERS :

en exercice

35

présents

28

votants

35

N° D_111_2026 (SERVICE DES SPORTS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE)

L'an deux mil vingt-six, le 22 juin à 19 heures 00, les membres composant le Conseil Municipal de Montereau se sont réunis en Mairie de Montereau sur la convocation en date du 15 juin deux mil vingt-six et sous la présidence de Monsieur James CHERON, Maire.

Présent(e)s : M. CHERON, Maire, M. REGUIG, Mme MAIROT, M. ASFAUX, Mme CORNEILLAN, M. BELEK, Mme EL ABIDI, Mme SARICA AYGAN, M. DURAND-BANCEL Adjoint au Maire Mme BENADDA-SAHRIDJ, M. BOURDY, M. CELIK, M. DERVILLEZ, Mme GONÇALVES, M. GRABSI, M. LEMOINE, Mme LEROY, M. MEBARKI, Mme MEUNIER, Mme RICHARD, Mme SAINTE ROSE, Mme YANGO LONGUET, Mme BILLÉ, M. BAROUKH M. DEYDIER, Mme DOIGNON M. VATONNE, Mme DJILALI, Conseillers Municipaux.

Absent(e)s représenté(e)s : M. ESPARRAGA représenté par M DERVILLEZ Mme CAMACHO, représentée par Mme K. MEUNIER, Mme DOURET représentée par M. BELEK, M. MALONGA représenté par M G. ASFAUX, Mme S. SONI MAZOUZI représentée par M. D. DURAND BANCEL M. VILLEMIN représenté par M. LEMOINE, Mme DESANTE représentée par Mme DOIGNON

Secrétaire de séance : M. REGUIG



La Ville propose le dispositif Aquapass aux communes du Pays de Montereau.

Une convention est établie pour une durée d'un an renouvelable avec les communes, permettant ainsi de faire bénéficier leurs administrés de l'accès à l'équipement nautique, au même tarif que les Monterelais.

Les communes de Balloy, Barbey, Cannes-Ecluse, Châtenay-sur-Seine, Courcelles-en-Bassée, Esmans, La Brosse Montceaux, La Grande Paroisse, Laval-en-Brie, La Tombe, Montmachoux, Misy-sur-Yonne, Noisy-Rudignon, Saint-Germain-Laval, Salins, Valence-en-Brie, Villeneuve la Guyard souhaitent à nouveau bénéficier du dispositif Aquapass pour une durée d'un an à compter du 1er juillet 2026 jusqu'au 30 juin 2027.

La commune de Varennes-sur-Seine souhaite pouvoir intégrer et bénéficier de ce dispositif pour la première fois.

Pendant toute la durée de la convention, la ville de Montereau facturera aux communes la différence de prix par habitant, entre le tarif Monterelais et le tarif extérieur pour l'accès à la Piscine des Rougeaux, sur la base des entrées effectivement comptabilisées.

Vu l'avis favorable de la 2^{ème} Commission du 16 juin 2026,

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, DÉCIDE à l'UNANIMITÉ :

- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à signer les conventions de partenariat tarifaire avec les villes de :

.../...

- Balloy
- Barbey
- Cannes-Ecluse
- Châtenay-sur-Seine
- Courcelles-en-Bassée
- Esmans
- La Brosse Montceaux
- La Grande Paroisse
- Laval-en-Brie
- La Tombe
- Montmachoux
- Misy-sur-Yonne
- Noisy-Rudignon
- Saint-Germain-Laval
- Salins
- Valence-en-Brie
- Varennes-sur-Seine
- Villeneuve la Guyard

Pour extrait conforme,
Le Maire,



James CHÉRON